



Le Conseil municipal s'est réuni le **lundi 04 juillet 2026** sous la présidence de **Madame Sylvie BIRCK, Maire**.

Etaient présents : 12 conseillers municipaux

Votants : 15

Secrétaire de séance : Hélène SUK

Le Conseil municipal a adopté la délibération suivante :

- **Projet agrivoltaïque porté par la société TSE** : le Conseil municipal a confirmé la position précédemment exprimée par la commune et a autorisé Madame la Maire à engager toutes les démarches nécessaires, y compris les recours gracieux, hiérarchiques ou contentieux, à l'encontre des autorisations administratives délivrées pour ce projet, ainsi qu'à représenter la commune et à signer tous les documents utiles à la défense de ses intérêts.

La séance a été levée à **08 h 40**.

La délibération a été adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

Le procès-verbal intégral de la séance est consultable en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Vous avez également la possibilité de le consulter directement sur notre site internet en scannant le QR code ci-dessous.

Affiché à BOUST, le 04/07/2026

La Maire,  
Sylvie BIRCK

